**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-troisième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la République Démocratique du Congo**

(Genève, le 07 mai 2019 /09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 1min 10s

Lue par : Mamadou Henri KONATE

Merci Monsieur le Président,

Je voudrais, pour commencer, saluer la délégation de la République Démocratique du Congo pour la présentation de son troisième rapport national.

Le Mali apprécie les efforts du Gouvernement congolais visant le renforcement du cadre normatif et institutionnel à travers notamment, l’adoption de la Loi du 1er août 2015 portant modalités d’application des droits de la femme et de la parité, ainsi que la nomination, le 14 juillet 2016, d’un Conseiller spécial du Chef de l’Etat en matière de bonne gouvernance, de lutte contre la corruption, de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Ma délégation salue l’initiative innovante que constitue l’intégration dans le programme de l’enseignement primaire et secondaire d’une formation sur la Convention relative aux droits de l’enfant ainsi que la loi portant protection de l’enfant.

Le Mali encourage la République Démocratique du Congo à poursuivre sa coopération avec les organes conventionnels des droits de l’Homme et invite la communauté internationale à continuer à lui apporter tout son soutien.

La délégation du Mali souhaite plein succès à la République Démocratique du Congo pour son passage à l’EPU.

Je vous remercie.